

(cadre réservé)
Numéro Siscol :

Fiche d'inscription 2025-2026 : la Licence Immobilier

Ce formulaire ne concerne pas les inscriptions via le CPF (compte personnel de formation)

INSCRIPTION aux enseignements de l'ICH-Paris à la carte dans le cadre de la L3

Uniquement si vous remplissez les conditions d'accès à cette formation



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

☐ 1^{ère} inscription de l'année 2025-2026

☐ Inscription complémentaire 2025-2026

☐ Mme ☐ M.

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle : (N° :).....(Rue) :

(Code postal :)(Commune :).....

N° téléphone personnel :

Courriel personnel :

Adresse professionnelle : (Nom employeur ou propre société)

(N° :)..... (Rue :)

(Code postal :)(Commune :).....

N° téléphone professionnel :

Courriel professionnel :

Étiez-vous inscrit(e) au Cnam (formation ICH ou autres) dans les années précédentes ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quel centre du Cnam (Paris, région ou étranger) ? :

Merci d'indiquer votre numéro Siscol (Paris) :

Comment est prise en charge votre formation ?

(Il est possible de cocher plusieurs cases en cas de financement mixte)

☐ Par mon employeur (ou ma propre société)

☐ Par un organisme de financement de la formation professionnelle :

☐ Par moi-même, à titre individuel

NB --- Pour une prise en charge par un organisme de financement, prendre contact avec le secrétariat pédagogique de l'ICH

En cas de prise en charge à titre individuel, comment souhaitez-vous régler votre formation ?

☐ Par télépaiement (à privilégier)

☐ Par virement

☐ Autres modalités de paiement

Souhaitez-vous recevoir par courriel des informations de l'association des élèves et anciens élèves de l'ICH (ICH Cnam Alumni) ? (Il vous sera possible de vous désinscrire à tout moment de la liste de diffusion)

☐ Oui ☐ Non

SITUATION ACADÉMIQUE

Votre diplôme le plus élevé obtenu dans le cadre de la formation initiale :

- ☐ BAC ou diplôme de même niveau
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +2 (DEUG, DEUST, BTS, DUT, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +3 (licence, bachelor, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +4 (maîtrise, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +5 (master, école de commerce, école d'ingénieur, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme supérieur à BAC +5 (doctorat, autre)
Année d'obtention : Spécialité :

Votre diplôme le plus élevé obtenu dans le cadre de la formation professionnelle continue :

- ☐ BAC ou diplôme de même niveau
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +2 (DEUG, DEUST, BTS, DUT, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +3 (licence, bachelor, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +4 (maîtrise, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme de niveau BAC +5 (master, école de commerce, école d'ingénieur, autre)
Année d'obtention : Spécialité :
- ☐ Diplôme supérieur à BAC +5 (doctorat, autre)
Année d'obtention : Spécialité :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Avez-vous deux ans ou plus d'expérience professionnelle dans l'immobilier ?

☐ Oui ☐ Non

Votre situation professionnelle actuelle :

☐ En emploi ☐ Rech. 1^{er} emploi ☐ Rech. nouvel emploi ☐ Étudiant ☐ Retraité ☐ Inactif

Si vous êtes en emploi, votre activité :

(Ex. : Ingénieur chimie, Agent immobilier, Employé de banque...)

Votre statut :

☐ CDI ☐ CDD ☐ Fonctionnaire ☐ Emploi aidé ☐ Intérim ☐ Prof. lib. ☐ Autre indép.

Secteur d'activité :

(Ex. : Commerce, Immobilier, Banque, Assurance, BTP, Énergie, ...)

Temps de travail : ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

Date d'entrée dans l'emploi actuel :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ICH ?

- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Recherche de formation sur internet (Quel site ? :)
- ☐ Publicité presse ou internet (Quelle publication ou site ? :)
- ☐ Salon professionnel (Quel salon ? :)
- ☐ Autre

PLAN DE FORMATION à l'ICH Paris 2025-2026

(Début des enseignements : 13 octobre 2025 - Fin des enseignements : 5 juin 2026)

Indiquez dans ce tableau les unités d'enseignement (UE)¹ choisies, la modalité et le tarif qui leur est applicable

CODES	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)	Cours hebdo. du soir Présentiel ou Hybride (Cocher case)	Cours du jour (Cocher case)	Tarif employeur ou organisme financeur (Cocher case)	Tarif individuel (Cocher case)	Tarif spécifique CNAM (sur justificatifs ²) (Cocher case)
	Les UE d'initiation au droit					
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières (6 crédits)	☐	☐	☐ 1000 €	☐ 500 €	☐ 325 €
	L'UE immobilière générale					
DRM002	Droit de la propriété immobilière (8 crédits)	☐	☐	☐ 1000 €	☐ 500 €	☐ 325 €
	Les UE immobilières spécialisées					
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers (6 crédits)	☐		☐ 1000 €	☐ 500 €	☐ 325 €
DRM113	Contrats de vente d'immeubles (6 crédits)		☐	☐ 1000 €	☐ 500 €	☐ 325 €
DRM116	Comptabilité immobilière (6 crédits)	☐		☐ 1000 €	☐ 500 €	☐ 325 €
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières (3 crédits)		☐	☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre (3 crédits)	☐		☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM133	Baux d'habitation (3 crédits)	☐		☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM134	Baux commerciaux (3 crédits)	☐		☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM137	Techniques de négociation immobilière (3 crédits)	☐		☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments (3 crédits)	☐		☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments (3 crédits)		☐	☐ 500 €	☐ 250 €	☐ 162,50 €
	SOUS-TOTAL PAR TYPE DE TARIF					
	TOTAL					

¹Sur la liste des UE composant la Licence ICH : <https://ich.cnam.fr/formations/licence-de-l-ich/>. Sur les objectifs pédagogiques et le programme des UE de l'ICH consulter le lien suivant : ich.cnam.fr/formations/unites-d-enseignement/

²Liste des bénéficiaires du tarif spécifique : Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ; Bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ; Bénéficiaire de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ; Demandeur d'emploi en fin de droit (Attestation de fin de droits (AFD) délivrée par France Travail, avec une date de validité de moins de 30 jours) ; Réfugié (sur présentation de la carte de réfugié délivrée par l'OFPPA) ; Personne placée sous-main de justice

Engagement de l'élève à l'ICH

La présente fiche d'inscription, dûment remplie, datée et signée par l'élève, doit être remise au secrétariat pédagogique de l'ICH Paris, accompagnée des pièces jointes énumérées en annexe. Cette remise peut se faire soit **par mail**, soit en main propre ou soit par courrier postal à l'adresse mentionnée en première page.

• Statut de l'élève

La qualité d'élève est conférée aux adultes inscrits au CNAM, cette Inscription ne confère pas le statut d'étudiant. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'élève est invité à participer à la vie du CNAM lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur internet ou dans le cadre des associations et Instances représentatives des élèves et anciens élèves. L'élève transmet au secrétariat de l'ICH par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui le concernent.

• En cas d'inscription à titre individuel :

L'élève qui s'inscrit à titre individuel et à ses frais à la possibilité de régler les droits d'inscription **par télépaiement** (il sera invité par courriel à procéder au règlement sur la plateforme de télépaiement du Cnam) **ou par virement(s)** (le RIB du Cnam sera envoyé par mail par le gestionnaire en charge du dossier, une fois l'engagement retourné complet et signé) Pour les autres modes de paiement, merci de contacter le secrétariat.

Si vous optez pour le télépaiement vous pouvez bénéficier de la possibilité de paiement jusqu'à trois fois consécutives sans frais.

Si vous optez pour le virement, merci pour cela de remplir **obligatoirement** le tableau suivant :

(Si vous souhaitez un échelonnement, le montant minimum de votre formation doit être de **350 euros**.)

1 ^{er} versement à l'inscription	2 ^{ème} versement mars 2026	3 ^{ème} versement mai 2026	Total de la formation
..... € <i>Soit 30% du montant total des droits d'inscription</i>	 € <i>Soit 40% du montant total des droits d'inscription</i>	 € <i>Soit 30% du montant total des droits d'inscription</i>	 €

NB : Il importe que l'addition du montant des différents virements corresponde au centime près au coût de la formation.

Un contrat de formation professionnelle sera remis à l'élève par voie électronique qui devra le retourner impérativement à l'ICH, dûment signé, afin de finaliser son inscription. Sans celui-ci, l'inscription ne sera pas validée.

• En cas d'inscription prise en charge par un tiers financeur :

Une **convention de formation professionnelle** est envoyée par courriel au tiers financeur (employeur ou organisme de financement de la formation continue) qui doit la retourner impérativement à l'ICH, dûment signée.

Une facture sera présentée au tiers financeur par le service financier du Cnam et devra être acquittée au plus tard à la fin de la formation.

TRÈS IMPORTANT - La prise en charge de la formation par un tiers (employeur ou organisme de financement de la formation professionnelle) implique un contrôle de la présence de l'élève aux enseignements. Celui-ci s'effectue :
- pour les séances présentiels, pour les enseignements dispensés en hybride, les feuilles de présence individuelles téléchargeables sur le site de l'ICH (**Attention**, il est de votre responsabilité que les feuilles soient signées par l'enseignant en sus de votre signature) et pour les cours en journée bloquées, mises à disposition de l'émargement dans les salles ;
- pour les activités distancielles, par les journaux de connexion générés par l'Espace Numérique de Formation (extractions effectuées par le secrétariat de l'ICH). **Les attestations de présence seront établies au vu des présences constatées.**

Inscription complémentaire

Si l'élève souhaite s'inscrire à des UE supplémentaires, la procédure ci-dessus s'applique. Il conviendra de bien cocher la case inscription complémentaire en première page. Vous n'aurez pas à remplir la deuxième page du dossier d'inscription.

Annulation d'UE par l'ICH

L'ICH peut ne pas ouvrir une UE si le nombre d'inscrits est inférieur à 15. Dans ce cas, l'inscription est annulée et les droits d'inscription remboursés à l'élève.

Annulation d'inscription

À compter de la date de signature du présent contrat, l'élève dispose d'un délai de dix jours (quatorze jours francs pour les formations vendues/contrats conclus à distance) pour se rétracter. Il en informe l'ICH par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être exigé par l'élève sauf par suite de force majeure ou motif légitime justifié dûment reconnu par le droit français et faisant l'objet de cas admis par le conseil d'administration du Cnam.

L'élève reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

En signant ce dossier d'inscription, le signataire s'engage à régler l'intégralité des frais de scolarité. L'abandon du cursus en cours d'année ne donne pas droit à une annulation de la créance ou à un remboursement des frais déjà acquittés (sauf cas de force majeure prévus par le Cnam).

Fait à, le

Signature de l'élève :

- Annexe -

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(NB - En cas de première inscription à l'ICH-Paris, toutes les pièces doivent être fournies. En cas de réinscription ou d'inscription complémentaire, seules les pièces 4 et 5 doivent, le cas échéant, être fournies)

1. La photocopie d'une **pièce d'identité**
2. La photocopie du **diplôme** le plus élevé
3. Un **curriculum vitae** mentionnant les études effectuées, les diplômes obtenus et les emplois occupés
4. Pour l'élève dont les droits d'inscription sont pris en charge par son employeur (ou sa propre société) :
l'**attestation de prise en charge** téléchargeable sur le site internet
5. Pour l'étranger ressortissant d'un pays non-membre de l'Union européenne : une photocopie du **titre de séjour**, couvrant la totalité de la période de formation